

Normandie

## Saint-Lô : le collégien brûlé hors de danger

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | samedi 3 juin 2017

371 mots



*Un enfant de 11 ans a été brûlé lors d'un cours de physique jeudi, à Saint-Lô. - Crédit photo : Ouest-France*

Lors d'un cours de physique chimie, jeudi, au collège Louis-Pasteur de Saint-Lô (Manche), les cheveux d'un élève de 5<sup>e</sup> avaient pris feu.

Les jours du collégien brûlé, jeudi, au collège Louis-Pasteur de Saint-Lô, ne sont plus en danger. L'accident s'était produit en début d'après-midi, alors que deux élèves de 11 ans, en classe de 5<sup>e</sup>, et leur professeur effectuaient un enseignement pratique interdisciplinaire (Epi).

Lors d'une expérience pour tenter de réaliser de l'encre à base de pigments de fleur, les quelques gouttes d'alcool versées par l'enseignante se sont enflammées. Les fleurs ont aussitôt pris feu, ainsi que « les cheveux de l'un des deux élèves », confie Jean Lhuissier, directeur académique de la Manche.

L'enseignante, qui s'est dépêchée d'asperger de l'eau et de coucher au sol l'enfant pour qu'il évite au maximum les flammes, a eu, elle aussi, les doigts légèrement brûlés. « La qualité de l'intervention de l'enseignante a été remarquable », souligne Jean Lhuissier.

Touché au visage, au torse et au bras, l'élève a d'abord été transporté à l'hôpital de Saint-Lô, avant d'être transféré, par précaution, au CHU de Nantes, dans le service des grands brûlés.

Dès le lendemain, une cellule psychologique a été mise en place au sein du collège. « Beaucoup d'enfants ont été choqués par cet incident. Chaque élève pouvait, vendredi, se confier auprès de l'infirmière », affirme le directeur académique.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de cet accident. La direction de l'établissement n'a pas souhaité communiquer sur le sujet.

Sébastien LUCOT.